

MODALITES D'EXAMEN Licence Gestion des Organisations

CODE UE	LIBELLE UE	MODALITE	DUREE SI EXAMEN ECRIT
ANG320	Anglais professionnel	Contrôle continu : - Investissement dans les activités proposées tout au long du semestre : une note /20 - Tâche écrite (à définir avec l'enseignant.e) : une note /20 - Tâche orale (à définir avec l'enseignant.e) : une note /20 La note finale d'un auditeur correspond à la moyenne des 3 notes ci-dessus. L'objectif pour réussir l'UE est donc d'obtenir une note finale égale ou supérieure à 10/20. Présence à 75% des cours	Non concerné
CFA116	Introduction à la comptabilité en IFRS	- Un contrôle continu sous forme de QCM durant l'année pouvant rattraper jusqu'à 3 points lors de l'examen final. - Un partiel sous forme de cas pratique sur table avec rattrapage	3 heures
DRA103	Règles générales du droit des contrats	L'examen final est organisé en deux parties : - trois questions de cours notée sur 6 points (aucun document autorisé) - cas pratique que les élèves peuvent réaliser à l'aide du Code civil et du Code de commerce (14 points).	2 Heures
DRA110	Activités et biens de l'entreprise	Examen final organisé en deux parties. La première partie portera sur trois questions de cours à traiter en 30 minutes sans documents autorisés. La seconde partie consistera en un cas pratique à réaliser en 90 minutes à l'aide des Codes de commerce et civil.	2 Heures
DSY006	Démarches et outils de l'organisateur	Examen final 3h	3 heures
DSY007	Risque organisationnel et gestion du changement	Examen final de 3h	3 heures
DSY020	Méthodes et outils de l'organisation	Examen final 3h	3 heures
EME104	Gestion des RH et des équipes	Etude de cas (60 à 70% de la note) et questions de cours (3 à 4 questions).	3 heures
MSE101	Management des organisations	Combinaison de contrôle continu et d'un examen final.	3 heures

Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

La validation des 60 crédits de la licence, prononcée par le jury national, comprend :

- d'une part la validation de l'ensemble des unités d'enseignement composant le parcours à L3
- d'autre part, la validation de l'expérience professionnelle et du rapport d'activité associé.

Dans le cadre de la mise en œuvre du principe de compensation dans les licences générales du Cnam, vous pouvez consulter la note règlement 2015-03/ DNF auprès de la scolarité.